



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Nom de la compétition : Sélective au Championnat de France Minimes Flotte Collective

Dates complètes : samedi 10 mai 2014

Lieu : Marseillan

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) [OPEN BIC].

2.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER (si nécessaire)

Les droits requis sont les suivants : 8€

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription

Jour et date : samedi 10 mai 2014 de 10H00 à 18H00

4.2 Date et heure du briefing : samedi 10 mai 2014 à 11h00

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).